

## **Motion de la section 27 (Informatique) du CNU**

### **Questionnements sur la mise en place du suivi de carrière**

Les membres de la section 27 (Informatique) du CNU estiment que la généralisation du suivi de carrière en 2015 est prématurée.

Pour être en mesure de siéger, ils soulignent la nécessité d'un cadrage ministériel précis et concerté quant aux modalités et aux attendus de cette nouvelle mission.

**Motion votée par les membres du CNU 27 (45 votants)  
en session de qualification, le 29 janvier 2015 :  
45 pour**